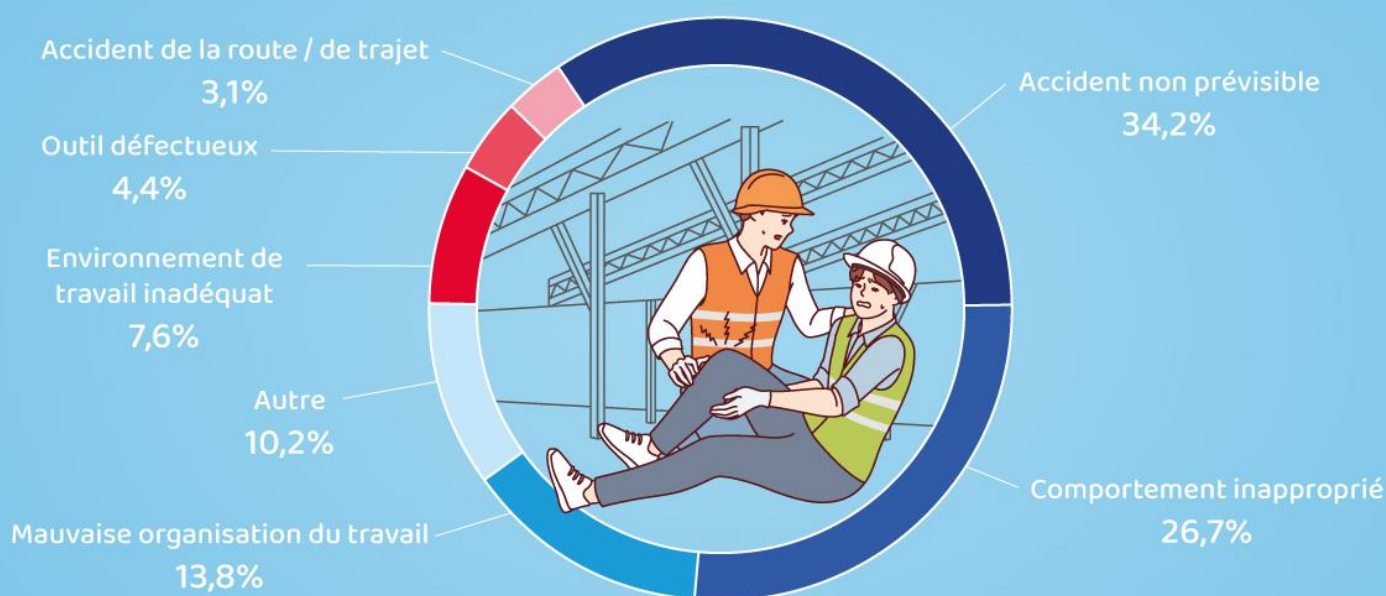


INFOGRAPHIE ECONOMIQUE EVOLIS

Les accidents du travail chez les techniciens de maintenance

Une légère baisse de la gravité et de la fréquence en 2023



EVOLIS
LES ACTEURS DE L'INDUSTRIE
EN MOUVEMENT

@ Chloé Dion
cdion@evolis.org

Les accidents du travail liés à la maintenance sont fréquents et souvent graves, qu'il s'agisse de ceux lors de la réalisation de ces activités ou de ceux qui surviennent parce que les équipements n'ont pas été suffisamment maintenus. Les expositions professionnelles des salariés lors des interventions sont également nombreuses. Ces accidents et expositions professionnelles concernent non seulement les personnels de maintenance internes, contractants et sous-traitants, mais aussi les personnels de production.

Depuis des années, Evolis mesure les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail survenus chez les techniciens de maintenance travaillant dans les entreprises d'équipements fluidiques, les entreprises de matériels et systèmes de manutention, les entreprises d'équipements pour la construction et enfin dans celles productrices d'équipements industriels.

Les derniers chiffres disponibles portant sur l'année 2023 montrent une nouvelle légère baisse du taux de fréquence ainsi que du taux de gravité des accidents. Si beaucoup d'accidents sont dus à des comportements inappropriés ou encore une mauvaise organisation du travail, un tiers des accidents reste aujourd'hui d'origine imprévisible. Presque 50% des accidents ont lieu lors d'interventions chez les clients, 20% dans les ateliers de production et entre 5 et 10% dans les allées de circulation de l'entreprise.

Les zones corporelles les plus impactées sont (dans 25% des cas) les mains, suivies du tronc et membres supérieurs et inférieurs.

Douleurs, coupures et contusions sont les blessures constatées dans un grand nombre de cas.

La prochaine enquête sera lancée en février 2025 et portera sur les accidents survenus en 2024. N'hésitez pas à participer !